

Réserve Départementale de Biodiversité Argentat-sur-Dordogne



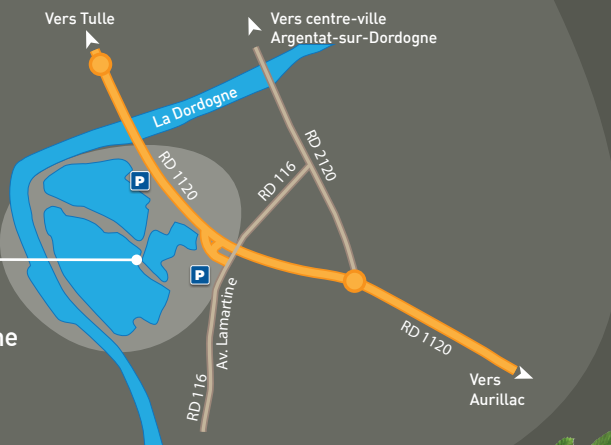
**VISITEZ LA RÉSERVE
AVEC LA NOUVELLE
APPLICATION MOBILE**



PLAN D'ACCÈS

Réserve Départementale
de Biodiversité

Avenue Lamartine
19400 Argentat-sur-Dordogne
Tél. 05 55 93 78 21
www.correze.fr



LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

de la Réserve Départementale de Biodiversité
d'Argentat-sur-Dordogne



2022

La Réserve Départementale de Biodiversité est née sur une ancienne **carrière alluvionnaire** fournissant du gravier et du sable drainés par les cours d'eau. C'est en 2018 que le Département de la Corrèze fait l'acquisition de ce site de 40 hectares et y réalise **des travaux** nécessaires à sa **restauration écologique**.

Malheureusement, quelques espèces exotiques envahissantes avaient déjà investies les lieux... Les **zones exploitées par l'Homme** sont souvent **propices** à l'installation de ces organismes ! Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme l'une des principales causes d'érosion de la biodiversité.

Écoutez, regardez, sentez... ce lieu vous parle !



CORREZE
LE DÉPARTEMENT



Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un site naturel qui accueille une faune, une flore et des habitats remarquables qu'il convient de préserver.

Conception : Direction de la communication CD19 - Impression : MAUGUEN imprimeurs - Ne pas jeter sur la voie publique.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



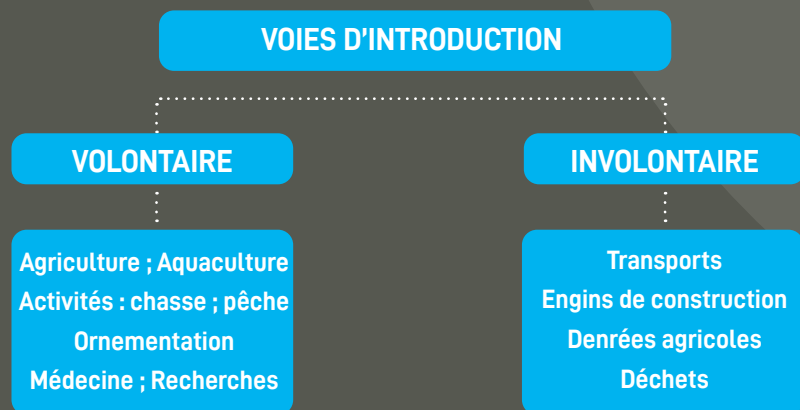
CORREZE
LE DÉPARTEMENT

QU'EST CE QU'UNE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE (EEE) ?

C'est une **espèce** (animale ou végétale) **introduite** dans un **nouveau territoire** de manière volontaire ou accidentelle par l'Homme.

L'espèce s'adapte et se **propage**, ce qui menace les écosystèmes, les habitats ou les espèces locales.

Cela engendre des conséquences négatives sur l'écologie, l'économie ou même sur la santé...



LES RISQUES SUR :

LES ECOSYSTEMES :

Ces espèces empêchent le développement d'espèces locales par compétition ou par prédation. Certains végétaux modifient la composition du sol, et d'autres engendrent des hybridations. Diminution de la biodiversité

LA SANTE :

Surviennent parfois des allergies oculaires ou respiratoires et des piqûres (plantes ou insectes). Aussi, des virus peuvent être transportés par quelques animaux exotiques...

L'ECONOMIE :

Le coût de la lutte à grande échelle peut s'avérer élevé... De plus, il peut y avoir des dégâts dans les cultures agricoles ou encore des pertes piscicoles importantes !

Aujourd'hui sur la Réserve départementale, 24 végétaux, 4 insectes, 1 mammifère et 1 poisson envahissants se rencontrent !

LISTE COMPLÈTE DES EEE RECENSÉES À CE JOUR SUR LE SITE :

FLORE (24 plantes) :

Alysson blanc
Amarante hybride
Bident feuillé
Buddleia de David
Brome purgatif
Euphorbe maculée
Érable negundo
Erigeron annuelle
Erigeron de Sumatra
Erigeron du Canada
Grande verveine
Jonc grêle
Lampsane commune
Lunaire annuelle
Millet capillaire
Millet des rizières
Onagre bisannuelle
Oxalis droit
Platane d'Espagne
Raisin d'Amérique
Robinier faux acacia
Souchet robuste
Sporobole fertile



SOUCHE ROBUSTE
Cyperus eragrostis

efficace : dans des zones délimitées par des piquets, l'espèce sera arrachée à la main afin de proscrire l'utilisation de pesticides et limiter la destruction du milieu.

Il se propage surtout par son appareil

racinaire (rhizomes) mais aussi grâce à ses graines !

Une expérimentation a été mise en place sur la Réserve afin de trouver une méthode de lutte

Son évolution au cours des années démontrera l'efficacité de cette gestion.



ATTENTION toutes les espèces exotiques envahissantes ne sont pas à éliminer. Même si leur gestion est un enjeu prioritaire, la lutte contre certaines espèces ne semble pas nécessaire ou réalisable...

FAUNE (6 animaux) :

Frelon asiatique
Guêpe mexicaine
Mineuse du Robinier
Mouche à Robinier
Perche soleil
Ragondin



ET PARMIS LES ESPÈCES INVASIVES VÉGÉTALES



LE ROBINIER FAUX-ACACIA

Robinia pseudoacacia

Cet arbre originaire d'Amérique du Nord a été introduit en France par le **jardinier du Roi** en 1601 pour l'ornementation. Il est reconnu comme **fortement envahissant**.

Il est capable de **capturer de l'azote** via ses racines (« fixateur d'azote ») ce qui rend les sols d'autant plus appréciés par les ronciers : ils peuvent alors recouvrir l'ensemble des terrains !

De plus, la forte consommation de cet arbre s'avère **toxique pour les chevaux**.

Des méthodes de lutte existent mais le **dessouchage** semble le plus efficace. Par la suite, il est conseillé de **replanter** des espèces locales.

Taille : jusqu'à 20 m

Floraison : avril-mai

Longévité : 200 ans

L'ARBRE À PAPILLONS

Buddleja davidii



Cet arbuste a été introduit **volontairement** d'Asie au XIX^{ème} siècle par le père David pour l'**ornementation**.

Malgré ses belles fleurs lilas ou blanches, il entre en compétition et **exclut** du milieu des espèces pionnières des bords de rivières, comme les aulnes ou les peupliers. De plus, il peut lui aussi **modifier la composition du sol** en le rendant plus riche en **phosphore**.

Alors, sa gestion se fait via de l'**arrachage** plusieurs fois par an (c'est ce qui est fait ici, à la Réserve Départementale !) ou de la **fauche** avant la floraison de l'été.

Taille : jusqu'à 5 m

Floraison : juin – oct

Longévité : 30 ans

ET PARMIS LES ESPÈCES INVASIVES VÉGÉTALES



LE RAISIN D'AMÉRIQUE

Phytolacca americana

Importé d'Amérique du Nord comme **colorant** et pour l'**ornement**, il se retrouve dès le XVII^{ème} siècle dans plusieurs pays d'Europe après s'être **échappé** des

cultures. Ce raisin est une espèce typique des milieux transformés par l'Homme (« **milieu anthropisé** ») comme les sites de gravières.

Il apparaît **toxique** pour les herbivores et pour les **verres de terres**. De plus, sa présence induit une **réduction** de la richesse en **fleurs** du milieu.

Alors, l'**arrachage** manuel et les **fauches** avant la floraison estivale sont réalisables pour tenter de le contrôler au mieux...

Taille : 1 à 2 m

Floraison : estivale

Longévité : 3 à 10 ans



L'ERIGÉRON DU CANADA

Erigeron canadensis



Cette **plante à fleurs** originaire d'Amérique du Nord recouvre maintenant presque toute la surface du globe !

Erigeron peut sécréter des **produits chimiques** qui **empêchent** la croissance de plantes à proximité. Il **pousse** très rapidement et **s'adapte** à de nombreux milieux ce qui lui confère un fort avantage **concurrentiel** face aux espèces locales.

Alors, il semblerait que la **fauche** combinée à l'**arrachage** régulier et sur plusieurs années pourraient **limiter sa propagation**.

Taille : 30 à 80 cm

Floraison : estivale

Longévité : annuelle

ZOOM SUR QUELQUES ANIMAUX INVASIFS DE LA RÉSERVE



LE RAGONDIN *Myocastor coypus*

Originaire d'Amérique latine, ces **gros rongeurs** ont été introduits à la fin du XIX^{ème} siècle pour le commerce de leur fourrure. Ils affectionnent les zones humides calmes et riches en végétation aquatique.

Taille : 60 à 100 cm

Poids : 5 à 10 kg

Longévité : 10 ans

En revanche, les ragondins sont des petits **semeurs de trouble** : ils creusent des terriers au niveau des berges pouvant atteindre **6m de long**. Ces galeries **favorisent l'effondrement** du sol et des systèmes d'irrigations.

Ils participent donc à la **destruction du milieu** ! Pour faire face à leur prolifération certaines méthodes de lutte sont connues comme le piégeage en cage.

LA PERCHE SOLEIL *Lepomis gibbosus*



Son nom est issu de ses **écailles** vertes, jaunes et bleus. Ces perches sont arrivées d'Amérique du Nord en Europe au XIX^{ème} siècle pour la pêche, mais ne se retrouve en

Limousin qu'au début du XX^{ème}. Elles affectionnent les **eaux peu profondes** à très faible courant. Malgré leur petite taille, elles sont voraces peuvent créer des **déséquilibres biologiques** : ces prédatrices semblent nuire aux amphibiens et aux **oeufs** d'autres poissons.

Aussi, de part son statut de « nuisible », cette perche **ne doit pas être remise à l'eau** en cas de capture et l'utiliser vivante est **interdit**.

Taille : 10 à 15 cm

Poids : ≈ 100 g

Longévité : 8 à 10 ans

ZOOM SUR QUELQUES ANIMAUX INVASIFS DE LA RÉSERVE



LA MINEUSE DU ROBINIER *Parectopa robinella*

Importé involontairement d'Amérique du Nord, ce petit papillon **parasite** certains boisements. En effet la chenille se développe dans l'épaisseur supérieure des feuilles d'arbres et notamment du Robinier faux-acacia où il forme des **galeries** apparentes (appelées aussi « mines ») de couleur **blanche** très caractéristiques. La larve quitte la mine avant de former un cocon et de se transformer en papillon. Cette espèce est considérée comme **ravageuse** dans le sud de l'Europe car endommage les Acacias, représentant une source importante de **nectar** pour l'apiculture commerciale.

Taille : 5 à 7,2 mm

Couleur : brun et blanc

Génération : 1/an

LA MOUCHE À ROBINIER *Obolodiplosis robiniae*



Ce **diptère** provenant d'Amérique du Nord est apparu en 2003 pour la première fois en Italie, et s'est ensuite rapidement étendu dans toute l'Europe.

Ce **parasite** utilise comme plante hôte le Robinier faux-acacia exclusivement : les femelles déposent leur oeufs sur les feuilles puis les **larves** blanches ou jaunes s'enroulent au niveau des feuilles et créent des **boursouflures** aussi appelées « **galles** ». Ce repliement est destiné à garantir des fonctions vitales au stade larvaire de l'insecte : à la fois de **protection** aux aléas extérieurs mais également **d'alimentation** avec son tissu nourricier interne.

Taille : de 1 à 3,5 mm

Couleur : marron foncé

Génération : plusieurs /an